



RÈGLEMENT NUMÉRO 903-5-2022

**RÈGLEMENT NUMÉRO 903-5-2022
VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 903-2020
SUR LES USAGES CONDITIONNELS AFIN DE RETIRER LA ZONE 129
(LAC LACHAPELLE)**

LE PRÉSENT RÈGLEMENT VISE À MODIFIER LA LISTE DES ZONES ADMISSIBLES
POUR L'USAGE CONDITIONNEL : RÉSIDENCE DE TOURISME EN Y RETIRANT LA ZONE 129

ATTENDU QUE le territoire de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez est régi par le Code municipal (RLRQ, c. C-27.1) et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande des citoyens de la zone 129 à l'effet qu'ils souhaitent que la zone soit retirée de la liste des zones admissibles pour l'usage conditionnel des résidences de tourisms.

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule et les annexes du présent règlement en font partie intégrante comme si au long reproduit.

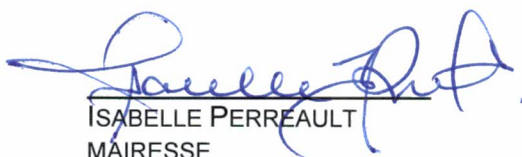
ARTICLE 2 MODIFICATION

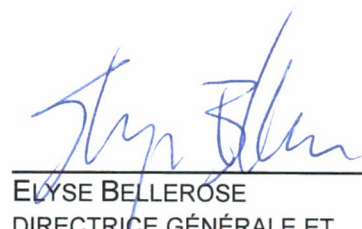
L'article 34 du RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS RÉSIDENCES DE TOURISME NUMÉRO 903-2020 est modifié par le retrait de la zone 129 de la liste des zones admissibles.

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur en conformité des dispositions de la Loi.

AVIS DE MOTION	12	OCTOBRE	2022
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT	12	OCTOBRE	2022
AVIS ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION	20	OCTOBRE	2022
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION	27	OCTOBRE	2022
ADOPTION DU RÈGLEMENT	09	NOVEMBRE	2022
AVIS PUBLIC - PÉRIODE D'ENREGISTREMENT	14	NOVEMBRE	2022
TENUE DU REGISTRE	25	NOVEMBRE	2022
DÉPÔT DU CERTIFICAT DEVANT LE CONSEIL	30	NOVEMBRE	2022
AVIS PUBLIC – SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE	02	FÉVRIER	2023
RENCONTRE D'INFORMATION	11	FÉVRIER	2023
TENUE DU SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE	26	FÉVRIER	2023
DÉPÔT CERTIFICAT RÉFÉRENDUM DEVANT LE CONSEIL	14	MARS	2023
APPROBATION PAR LA MRC DE MATAWINIE	15	JUILLET	2024
PUBLICATION	24	JUILLET	2024
ENTRÉE EN VIGUEUR	24	JUILLET	2024


ISABELLE PERREAULT
MAIRESSE


ELYSE BELLEROSÉ
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSOSIÈRE



RÈGLEMENT NUMÉRO 903-5-2022

N° de résolution
ou annotation

[The main body of the document is crossed out with a large diagonal line.]

[Faint signature and stamp at the bottom left.]

[Faint signature and stamp at the bottom right.]